



PV du conseil d'école du vendredi 14 juin 2024

Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école
2. Organisation pédagogique et effectifs pour 2024/2025
3. Auto-évaluation des écoles
4. Bilan des projets menés dans les classes
5. Cycle Natation pour 2024/2025
6. Sécurité à l'école
7. Bilan financier de la coopérative scolaire
8. Vote par correspondance / vote électronique année 2024/2025
9. Périscolaire / Association Grandir les pieds dans le Bié
10. Questions écrites des parents

Présents :

Mmes Girardclos, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).
Mmes Bugnon et Philippe, MM. Rapetti-Mauss et Pouthier (représentants des parents d'élèves).
MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Dodivers (maire de Blussans), Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans), M. Hirsch (maire de Villars-sous-ECOT), Mme Labeuche (conseillère municipale de Villars-sous-ECOT).

Excusés :

Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale),
M. Chatot (DDEN).

Séance ouverte à 17h30

Secrétaire de séance : Mme Malugani.

1. Installation du conseil d'école – Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Malugani est désignée secrétaire de séance.

2. Organisation pédagogique et effectifs pour l'année scolaire 2024/2025

Voici les effectifs pour l'an prochain :

Il a été décidé un maintien en CE2, maintien accepté par la famille.

PS : 8 élèves,	MS : 7 élèves,	GS : 13 élèves,	CP : 13 élèves,
CE1 : 5 élèves,	CE2 : 8 élèves,	CM1 : 14 élèves,	CM2 : 8 élèves.

76 élèves sont donc attendus à la rentrée 2024.

Le conseil des maitres a arrêté cette répartition mais des changements pourront intervenir selon les arrivées et les départs pendant les vacances d'été. La liste des élèves de chaque classe sera annoncée le jour de la rentrée.

PS / MS / GS	8 / 7 / 6	21	Mme Girardclos
GS / CP	7 / 13	20	Mme Gallay
CE1 / CE2	5 / 8	13	Mme Malugani
CM1 / CM2	14 / 8	22	Mme Vauclair

La rentrée des classes est fixée au lundi 2 septembre 2024.

3. Auto-Evaluation des écoles

Les évaluateurs externes sont venus le jeudi 16 mai nous présenter leur conclusion suite au rapport d'auto-évaluation et à leur visite le 11 mars 2024. Vous le trouverez en annexe.

L'équipe pédagogique va s'appuyer sur ce rapport pour élaborer le projet d'école 2024/2029. Celui-ci vous sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année prochaine.

4. Bilan des projets menés dans les classes

L'ensemble des projets évoqués au premier et deuxième conseil d'école a été mis en place sauf le projet Livre Elu dans la classe de PS/MS.

- Concours Amopa (arts visuels) GS/CP : à partir d'une œuvre, produire une œuvre « à la manière de... » 2 élèves ont gagné la phase départementale. Nous sommes en attente de la date de remise des diplômes à Besançon.

Sur le troisième trimestre,

- CM1/CM2 : SRAV : savoir rouler à vélo : 8 séances de théorie avec des mises en situation, pratique avec gymkhana dans la cour suivi d'une simulation de vélo sur route. CM1 et CM2 ont passé les épreuves de gymkhana et vélo sur route le vendredi 21 juin et passeront les épreuves écrites dans la semaine du 24 au 28 juin. Seuls les CM2 doivent valider cette année leur attestation de Savoir Rouler à Vélo. Mme Vauclair remercie Mme Malugani pour l'aide apportée à la mise en place des ateliers

- CE1/CE2 : passage du permis piéton avec la gendarmerie de l'Isle-sur-le-Doubs.

- CM1/CM2 : le projet e-Perischool arrive à sa fin : les élèves ont bénéficié de 10 séances : 7 sur la programmation de robots et 3 sur la construction d'un objet à l'aide d'un logiciel et d'un imprimante 3D. Ils vont fabriquer un pot à crayons à la maitresse. Nous ne réitérerons pas l'an prochain, les futurs CM2 ayant déjà bénéficié deux ans de ce dispositif.

- Visite de la caserne des pompiers fin juin. Classe de GS/CP.

- Cycle natation en juin (du 13 au 25) 8 semaines, tous les jours. (GS/CP) (8 séances)

- Sortie à la montagne des singes et à la volerie des aigles le mardi 4 juin pour les classes de PS, MS, GS et CP et sortie au Château de Joux le jeudi 6 juin avec les CE1, CE2, CM1 et CM2. Nous avons pu profiter de deux journées ensoleillées et nous remercions les parents accompagnateurs.

- Olympiades le mardi 4 juillet 2024

- Chorale le vendredi 5 juillet à 15h00

5. Cycle Natation pour 2024/2025

Les directives ministérielles ont évolué, il s'agit maintenant de mettre en place et de valider deux dispositifs : **Aisance Aquatique** (pour les 4-6 ans) et **Savoir Nager en Sécurité** (pour les 7-12 ans).

Conformément à la note de service nationale et à sa déclinaison départementale, aux conventions passées avec la ville de Montbéliard, PMA et avec les structures privées, les trois années d'apprentissage s'adressent en priorité aux classes de :

- **Aisance Aquatique** : classes composées de **MS et/ou de GS** (les élèves de PS ne sont pas concernés) ;

- **Savoir Nager en Sécurité** : classes composées de **CM1 et/ou de CM2**.

Toutefois, selon les disponibilités des piscines, les élèves des autres niveaux (**CP prioritairement**) pourront bénéficier d'un module.

Cout d'une séance : 130 €

1040 €, financé par l'association des parents d'élèves,

Cout des transports : 160 € par séance

1280 €, financé par la mairie.

Centre aquatique La Citéd'O à SOCHAUX			
	1 ^{ère} proposition	2 ^{ème} proposition	3 ^{ème} proposition
Niveaux conseillés	MS et/ou GS	CM1 et/ou CM2	
Format	Massé *et** (4 classes maximum par jour)	Semi-massé	Filé
Module d'apprentissage	8 séances	9 ou 10 séances	10 séances
Durée	45 min	40 min	40 min
Période	A partir du 02/05/24	A partir 11/09/22 Les matins : Lundi et jeudi ou Mardi et vendredi Les après-midis : Mardi et vendredi	11/09/23 au 01/12/23 Mardi ou Vendredi après-midi
Fréquence des séances	2 séances par jour pendant une semaine Ou 1 séance par jour pendant deux semaines	2 séances par semaine	1 séance par semaine

A ce jour, L'Association des parents d'élèves ne peut pas financer le cycle natation pour l'an prochain. Le bilan financier de la kermesse ne le permet pas. Il faudrait que le bal de fin d'année fonctionne très bien pour envisager le financement.

Après concertation en conseil des maitres et suite aux directives, nous donnons la priorité aux classe de MS/GS pour l'an prochain.

L'association fera des devis auprès de la piscine de Montbéliard et de Waterform.

Mme la directrice inscrira la classe de MS/GS pour un cycle natation si les finances le permettent.

6. Sécurité à l'école

Un exercice académique sur les risques majeurs a eu lieu dans la matinée du 5 avril 2024. Mme Vauclair était en formation. Tout s'est bien déroulé. Les piles et les radios ont été testés. Mais il faisait très chaud dans les classes en accueillant tous les élèves dans une classe et en fermant toutes les issues.

Le vendredi 14 juin 2024, nous avons procédé à un exercice d'évacuation incendie (déclenchement impromptu à 9h20). Celui-ci s'est déroulé normalement.

Une liste de petits travaux à faire pendant les congés d'été va être remise à la municipalité avant les vacances scolaires.

7. Bilan financier de la coopérative scolaire

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

La coopérative présente un solde de **1916,92 €**.

Il faudra enlever à ce solde le gouter des olympiades (environ 30 €)

Bénéfices : 1266,30 €

Calendriers : 674 €

Photos de classe : 592,30 €

Principales dépenses : 1672,8 €

Cotisation OCCE : 241,80 €

Frais de tenue de compte (nouveau cette année) : 2 € par mois

Intervenante photo : 300 €

Sortie PS au CP : 516 €

Sortie CE1 au CM2 : 591 €

Bilan : - 406,50 €

Mme la directrice remercie la commune de Blussans pour le versement d'une subvention de 200 €

8. Elections des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance / vote électronique

Par Arrêté du 19/08/2019, le directeur d'école peut décider, après consultation du conseil d'école, d'organiser le vote **exclusivement** par correspondance ou le vote électronique.

Le coût d'organisation du vote électronique revient aux municipalités, le ministère de l'Education Nationale ne proposant pas de solution gratuite. Cette solution n'a donc pas été retenue pour l'année scolaire 2023/2024. Si un logiciel nous est proposé pour un coût abordable, nous pourrions organiser les élections par voie électronique. (Logiciel Votil)

Après consultation du conseil d'école, celui-ci émet un avis favorable pour ces deux modes de vote à l'unanimité pour l'année 2024/2025 si le coût n'est pas trop onéreux pour le vote électronique sinon le vote se fera uniquement par correspondance.

8. Périscolaire / Association Grandir les pieds dans le Bié

Le bilan des Francas sera envoyé à l'ensemble des parents quand il nous aura été transmis.

9. Questions écrites des parents

Aucune question écrite des parents

Mme la directrice remercie l'ensemble des parents pour toutes les actions menées cette année. La municipalité pour sa réactivité et son écoute ainsi que le périscolaire.

Séance levée à 18h45

Fait à Saint Maurice Colombier, le 14 juin 2024.

La secrétaire de séance :

Mme Malugani



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

